

# **Constitution de votre dossier de candidature « Coup de main » à la Fondation Nature & Découvertes**

***La Fondation reçoit plus de 300 dossiers « Coup de main » chaque année. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir suivre la présentation indiquée pour nous faciliter une meilleure lecture et un mode de diffusion efficace.***

- *Les présentations du projet et de l'association (hors pièces justificatives) ne doivent pas excéder 10 pages.*
- *Le projet doit être présenté sous format A4 (ou en A3 pour certaines pièces type plan, maquette...).*
- *Les documents doivent être reliés sous forme de livret aux pages numérotées.*
- *L'association, le titre et le numéro de projet doivent être mentionnés sur la couverture.*
- *Tous les documents officiels doivent être datés et signés.*
- *Toutes les pièces justificatives nécessaires à la compréhension du dossier doivent être fournies.*
- *Aucun dossier ne sera retourné.*

## **1. Le projet soumis à la Fondation**

### **A/ Un courrier d'intention d'une page comprenant :**

- un argumentaire afin de compléter les informations renseignées dans le formulaire internet avec une mise en avant de ses points forts et de son caractère innovant ;
- les raisons pour lesquelles votre projet aurait un caractère prioritaire par rapport aux autres propositions reçues à la Fondation ;
- des exemples de réalisations passées de l'association.

### **B/ La présentation de votre projet :**

- un descriptif précis de ce que l'association souhaite entreprendre sur quatre pages avec un rétro planning des actions à mener ;
- une page illustrée avec des photos (5 maximum) représentatives de votre projet sur une feuille A4 standard avec le titre et le numéro de dossier ;
- le CV du responsable de projet.

## **2. L'association porteuse du projet**

### **A/ La présentation des activités de l'association sur trois pages au maximum avec, si c'est le cas :**

- l'historique des projets ayant été soutenus par la Fondation N&D ;
- l'historique des relations que l'association entretient avec le magasin N&D local ;
- une plaquette ou tout autre document pouvant compléter cette présentation.

### **B/ Documents administratifs :**

- le dernier bilan financier ou le dernier compte d'exploitation ;
- le budget prévisionnel de l'année en cours ;
- les statuts de l'association signés par le président ;
- le récépissé de déclaration de l'association auprès de la préfecture ou la parution au journal officiel ;
- le Relevé d'Identité Bancaire original (attention : pas de photocopie) de votre structure dans un format « chèque ».

### **3. La justification de la somme demandée**

- le budget global du projet avec les différentes sources de financements ;
- un tableau récapitulatif des éléments demandant un financement à la Fondation N&D ;
- des devis justifiant les sommes demandées (prestataires de services, factures pro forma...) ;
- des attestations signées par le président de l'association (pour les prestations réalisées en interne, frais de personnel ou d'animation...).

### **4. Les documents supplémentaires**

#### **A/ Pour les projets pédagogiques :**

- un document récapitulatif/présentant les objectifs, les enjeux par rapport au thème et au public, le type d'approche pédagogique, la durée du projet, sa dimension géographique, le type de public visé et le nombre de personnes touchées, le cadre et le mode de diffusion, les partenaires.
- si le financement porte sur de l'animation : contenu détaillé de l'outil (malles, jeux...) ;
- si le financement concerne un support : maquette, contenu, textes...

#### **B/ Pour les projets manipulant des espèces animales protégées :**

- l'autorisation de capture d'espèces protégées ;
- le certificat de capacité.

#### **C/ Pour les projets concernant les centres de sauvegarde :**

- le certificat de capacité ;
- l'autorisation préfectorale d'ouverture du centre.

#### **D/ Pour les projets se déroulant sur des sites particuliers :**

- l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire, si l'action se situe sur le site d'autrui ;
- l'accord écrit du propriétaire dans le cas d'une location ou d'une acquisition foncière.



*Afin que votre projet soit éligible, nous vous demandons impérativement de **nous faire parvenir** :*

- *Par un envoi postal au tarif normal, **votre dossier papier en 2 exemplaires** ;*
- *Par mail, **votre dossier en version électronique de 10 MO maxi** (idéalement sur un seul et même document pdf) en rappelant votre numéro de dossier ;*
- *Par mail(s) en rappelant votre numéro de dossier, **5 photos qualitatives** (en pièces jointes et non compressées) illustrant votre projet. Merci de nous indiquer leurs légendes dans le corps du mail et non dans l'intitulé du fichier photo.*

*Fondation Nature & Découvertes  
Benoit Jouenne - Comité « Coup de main »  
1, avenue de l'Europe 78117 Toussus-le-Noble  
[bjouenne@nature-et-decouvertes.com](mailto:bjouenne@nature-et-decouvertes.com)*